

La rade a le vent en poupe

L'activité portuaire 2017 exposée, hier, au Palais du commerce et de la mer à Toulon par le gestionnaire des ports de la rade, la Chambre de commerce et d'industrie du Var, surfe sur la croissance

Un vent d'optimisme souffle sur les ports de la rade de Toulon, gérés par la Chambre de commerce et d'industrie du Var (CCIV). La saison portuaire est à peine lancée que déjà le gestionnaire a dressé, hier matin, au Palais du commerce et de la mer, devant les acteurs institutionnels et économiques, un bilan positif de l'activité portuaire. « *Un port reconnu comme fiable et compétitif* », selon Jérôme Giraud, directeur des ports de la CCIV, gage d'un « *avenir prometteur* », selon le président, Jacques Bianchi.

En témoignent le baromètre de l'activité portuaire, et les échanges lors d'une table ronde sur les enjeux d'aujourd'hui et demain. Et ce, « *dans la plus belle rade d'Europe enviée par le monde maritime* », a salué le maire, Hubert Falco, président de la Métropole, aux côtés notamment du préfet maritime de la Méditerranée, le vice-amiral d'escadre, Charles-Henri de La Faverie du Ché, de Jean-Christophe Baudouin, délégué interministériel au développement de l'axe portuaire Méditerranée-Rhône-Saône, et de Bernard Mazuel, président de l'association des ports de France.

Fret : 1 million de tonnes transportées

Un million de tonnes transportées : tel est le cap en 2017 de la croissance « spectaculaire » de la ligne entre le terminal de Brégaillon et la



Toulon est leader sur le marché du transport de passagers en ferry vers les destinations insulaires.

Turquie. « *La rade est devenue une référence méditerranéenne en matière de fret en Ro-Ro* », a commenté le président Jacques Bianchi. La compagnie DFDS du groupe danois, à l'exception d'une ligne fret entre Marseille et la Tunisie, était jusqu'ici essentiellement présent en Europe du nord dans le secteur du fret et des passagers.

Il vient d'acquiescer UNRo-Ro sur le marché méditerranéen. La compagnie exploite en effet cinq routes reliant la Turquie à l'Italie (Trieste, Bari) et la France (Toulon). Au niveau du fret roulier (camions transportés par bateau avec la Turquie), plus de 5 % de tonnes ont été transportées au 31 mai 2018 en comparaison avec 2017 sur la même période.

Cela représente une augmentation de plus de 7,2 %

de camions. Le fret dit conventionnel et vrac connaît une augmentation de plus de 77 % en comparaison avec 2017 sur la même période, transport de sédiments et travaux d'urbanisation en mer sur Monaco par la Société Bouygues oblige.

Toulon-Corse : 1,5 million de passagers

Le port de Toulon confirme sa place de leader sur le transport de passagers en ferry vers les destinations insulaires. « *Toulon est aujourd'hui leader sur ce marché de niche, avec plus d'1,5 million de passagers qui transitent tous les ans par le terminal Toulon Côte d'Azur* », a commenté Jac-

ques Bianchi. En 2017, le nombre de passagers a augmenté de 3 % ; ceux de l'activité des croisières ayant atteint 239 000 passagers. La tendance se confirme sur les cinq premiers mois de l'année.

Au 31 mai 2018, l'activité des ferries enregistre plus de 6,8 % de passagers. Développement des activités ferries et croisière oblige, la « *barre symbolique des 2 millions de passagers d'ici trois ans* » pourrait être franchie.

Yachting : place forte

L'implantation de la société IMS à Saint-Mandrier, et l'ouverture au 1^{er} octobre prochain du chantier naval de Monaco Marine à La Seyne montrent les atouts de la rade pour « *s'imposer comme une place forte de l'accueil, la réparation et le refit des plus beaux yachts croisant en Méditerranée.* »

« *Volonté, ouverture, et partenariat de qualité* » sont pour Hubert Falco les maîtres mots essentiels pour l'avenir de la rade où le « *collectif demeure essentiel.* »

CATHERINE PONTONE

« Il n'est pas absurde de viser le doublement de l'activité portuaire à moyen terme, un objectif indissociable de la réduction par deux des nuisances »

Jacques Bianchi, président de la Chambre de commerce et d'industrie du Var.

Vieille Darse, places libérées

Les plaisanciers qui occupent un poste à quai à l'année vont pouvoir récupérer leur place sur les pannes R et S du port de Toulon de la Vieille Darse qui ont fait l'objet de travaux. La Chambre de commerce et d'industrie prévoit « une livraison de 90 places d'ici le 12 juillet pour la panne S et une livraison de 80 places pour la panne R pour la mi-août. » « Ces places vont être rendues aux annuels qui se sont vu mettre à disposition des places de passage (clients saisonniers) dans nos autres ports durant les travaux », explique-t-on à la CCI du Var.

Travaux obligent sur les pannes, le nombre de places de passage a baissé à titre temporaire. Ce qui explique la baisse, voire la stagnation de l'activité plaisance en 2017.

« La chance de Toulon c'est la Marine »

« Nous avons la chance à Toulon d'être le premier port militaire d'Europe. La Marine est notre chance, a insisté le maire, Hubert Falco. Si aujourd'hui nous sommes le territoire avec la Métropole qui crée le plus d'activités économiques, nous le devons à la Marine nationale. Nous avons changé de dimension grâce à elle. » « La première chance de Toulon est d'être en Méditerranée qui représente 0,8 % des mers du globe », a précisé le préfet maritime de la Méditerranée, le vice-amiral d'escadre, Charles-Henri de La Faverie du Ché, vantant notamment « l'atout commercial et touristique ». « Premier port militaire de la Méditerranée, nous avons un atout d'attractivité pour les autres Marines. » Et la présence de la Marine nationale ne constitue pas un frein au développement commercial, mais un « énorme outil industriel au sein de Toulon ». Elle est aussi « un facteur de sécurité qui joue son rôle d'attractivité. » Quant au plan économique, « la Marine a tout intérêt à ce que Toulon se développe. Si il y a des terrains qui ne sont pas forcément utiles, il n'y a pas de raisons qu'on n'envisage pas des partenariats voire des cessions. »

Quai des croisières à l'horizon 2022

Il s'est invité à la table ronde. Comment pouvait-il en être autrement sur « *un marché de la croisière en plein développement?* », a rappelé Hubert Falco. Le projet du quai des croisières à l'horizon 2022 sur l'ancien site DCNS, arsenal nord du Mourillon demeure, selon la Métropole et la CCIV, un enjeu majeur pour l'avenir de la rade avec ses 36 000 m² d'aménagement portuaire et pour lequel un concours international a été lancé. Le président de la Métropole qui a promis « *d'étonner* » dans les choix qui seront faits, est revenu aux sources du projet qui avait suscité pas mal de remous. « *Construire le quai des croisières au milieu du port de plaisance était problématique*



Le projet du quai des croisières répond à un réel besoin, selon les décideurs. (Photo Patrick Blanchard)

que, a-t-il rappelé: Grâce à la Marine nationale et à la Défense nationale, 36 000 m², correspondant à l'ancienne surface de DCNS installée, désormais au Technopole de la mer à Ollioules, ont été débloqués. Mettre le quai croisière dans une eau protégée

de la Marine nationale, et face à la rade nous posait de fait moins de contraintes. » « *Le site est parfait et répond à un réel besoin, a renchéri Jérôme Giraud, directeur des ports. Il va pouvoir accueillir à la fois des bateaux de croisière, des croisiéristes et ceux qui*

viendront les voir. Car le but est de faire, non pas un site dédié à l'activité croisière, mais un site mixte, lieu de porosité entre la terre et la mer. »

Respecter les normes environnementales

Hubert Falco ne pouvait faire l'impasse sur l'impact environnemental dans une ville où les ports sont engagés dans une démarche de certification de « Ports propres ». « *Nous avons la volonté de développer notre territoire dans le respect de l'environnement. Nous sommes bien conscients que si demain nous allons construire un quai croisière, nous allons le faire avec les normes environnementales qui s'imposent. Et c'est tant mieux !* »